

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 9 DECEMBRE 2021

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **36**  
- représentés : **7**  
TOTAL **43**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 9 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	<i>Pour la commune d'ERGENSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Eric BOEHLER, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Thierry KLEIN, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Camille VIOLAS, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Jean-Claude ANDRE, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> - M. Laurent JUSZCZAK, Adjoint	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe - Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe - M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Nicole SCHWARTZ, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

### Membres représentés :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	ayant donné procuration à M. Laurent JUSZCZAK
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Marie Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Thierry KLEIN	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Mireille RODRIGUEZ

### Membres excusés :

M. Bruno EYDER, Maire  
Mme Audrey DESCHLER, Adjointe

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

#### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

Pour la Commune d'AVOLSHEIM :	M. Christian WAGNER
Pour la Commune d'HEILIGENBERG :	M. Jean-François SCHNEIDER

**OBJET : ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE HEILIGENBERG : ADOPTION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ET MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**

---

**N° 21-112**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 17-35 du 30 Mars 2017 engageant la réalisation d'une étude de zonage de l'assainissement collectif et non-collectif sur le territoire de la Commune de HEILIGENBERG ;

**CONSIDERANT** que le marché y relatif a été confié au Bureau d'Études BEREST à ILLKRICH, pour un montant de 8.370,00 € HT. ;

**VU** le projet de zonage d'assainissement proposé dans ce contexte ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2224-10 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 4 novembre 2021 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité**  
**1° adopte**

le projet de zonage d'assainissement de la Commune de HEILIGENBERG,

**2° décide**


de soumettre ce projet de zonage à Enquête Publique, selon les formes prescrites par les articles L.123-3 et suivants du Code de l'Environnement,

**3° autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution de la présente décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

  
Laurent FURST



**Acte à classer**

DE-21-112

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2021-12-22T14-32-22.00 ( MI234636778 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20211209-DE-21-112-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE HEILIGENBERG ADOPTION  
DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ET MISE A L'ENQUETE  
PUBLIQUE

Date de décision : 09/12/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publicsActe : DE 21-112 ASST-HEILIGENBERG-  
ADOPTION PROJET ZONAGE ASST  
ET MISE A ENQUETE PUBLIQUE  
.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 22/12/21 à 14:32

Date 22/12/21 à 14:32

Date 22/12/21 à 14:38

Par SEGUIN MurielPar SEGUIN Muriel